



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

XXXIV^e SESSION
Québec, 4 au 7 juillet 2008

DOCUMENT N° 35

DEBAT GENERAL

INTERVENTION

DE

M. André BUGNON
Président de l'Assemblée fédérale
Président de la section suisse de l'APF

05.07.2008

M. André Bugnon, Président du Conseil national suisse

34^e Session de l'APF, débat général - Québec

Monsieur le président de l'Assemblée parlementaire de la francophonie

Monsieur le président de l'Assemblée nationale du Québec,

Chers collègues parlementaires

Chers invités,

Merci à M. Bissonnet et aux Québécois pour l'organisation de cette 34^e Session de l'APF dans cette magnifique ville de Québec qui fête ses 400 ans d'existence. Nous en garderons un merveilleux souvenir.

«Ce ne sont que quelques arpents de neige»: Voltaire vivait en Suisse lorsqu'il a exprimé ce jugement lapidaire et caricatural sur la «Nouvelle France». L'Europe était alors dans les affres de la Guerre de Sept ans.

Sans doute l'auteur de «Candide» estimait-il qu'une saine politique économique imposait de céder le Québec à la Grande-Bretagne et de concentrer les ressources de la France dans ses colonies antillaises. Mais cette citation illustre désormais pour nous la myopie qui afflige ceux qui refusent de voir plus loin que le bout de leur nez ou qui se fixent trop sur les contingences de l'heure. En citant Voltaire de façon négative dans ce cas, alors que je suis un grand admirateur du personnage, notamment pour sa célèbre phrase « Monsieur je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous puissiez l'exprimer », je veux démontrer par là que même les êtres les plus intelligents et clairvoyants peuvent parfois se tromper.

En revenant sur le thème de notre ordre du jour de séance, force est de constater qu'il a fallu du temps pour que la fonte de la banquise, le recul des glaciers alpins et la progression du désert avertissent notre petite planète. Certains paysages inscrits au patrimoine mondial, comme la région du glacier d'Aletsch dans les Alpes suisses, vont complètement changer d'ici la fin de ce siècle, de l'avis des spécialistes. D'autres, comme le désormais célèbre vignoble de Lavaux, garderont leur aspect

visuel, mais le raisin chasselas qui pousse sur les rives du Léman, (ou lac de Genève lorsque l'on est à l'étranger), sera peut-être remplacé par des cépages adaptés au climat méditerranéen dans quelques décennies. J'y pense lorsque je déguste le vin sec et minéral de mon exploitation viticole ancestrale, sise en La Côte vaudoise.

L'alerte a été chaude en 2003 pour le château d'eau qu'est la Suisse. A cause de la canicule, les usines hydroélectriques alimentées par le Rhône et le Rhin ont dû fonctionner au ralenti. Il a fallu aussi acheminer l'eau potable par camions en certaines régions pour abreuver humain et bétail. Cet événement a sonné le glas de l'insouciance de la population. Les gens regardent d'un autre œil cet univers naturel qu'ils croyaient immuablement préservé.

Mais un été, même brûlant, en Europe, n'a rien à voir avec les pénuries et les sécheresses catastrophiques qui frappent d'autres parties du globe et en particulier l'Afrique. Les pays les moins développés paient malheureusement encore le plus lourd tribut aux catastrophes climatiques alors même que si un Européen consomme de 250 à 400 litres d'eau par jour, un Africain doit se contenter de 30 litres. La canicule de 2003 a cependant entraîné une prise de conscience sur le vieux continent: l'accès à l'eau est menacé par les changements climatiques et avoir de l'eau potable au robinet ne va plus de soi.

Les changements climatiques placent notre assemblée devant un défi. Comment préserver les ressources naturelles en tenant compte des aspirations légitimes des pays émergents?

Certains peuvent se poser la question si c'est le rôle de l'APF et de sa commission de la coopération et du développement de se préoccuper des questions du climat. On pourrait en effet nous occuper que de la question de la défense et de la promotion de la langue française qui est la raison d'être de notre mouvement. Mais en tant que politicien, nous ne pouvons ignorer les problèmes auxquels notre société contemporaine est confrontée, d'où justement la nomination de commissions thématiques pour pouvoir approfondir nos connaissances dans certains domaines et pouvoir ainsi contribuer à trouver des solutions pour les résoudre.

D'autre part, il ne sert à rien de se chipoter pour savoir si les activités humaines sont totalement, partiellement ou pas du tout responsables de cette évolution climatique. Le fait de savoir que cette évolution existe ou si celle-ci est naturelle comme cela a déjà été le cas par le passé. Le fait de savoir que cette évolution existe et que les activités humaines sont indubitablement génératrices d'émission de gaz à effet de serre suffit pour que nous prenions ce problème en main et tentions de trouver des solutions pour y faire face.

C'est pourquoi notre assemblée ne peut passer à côté du rôle qu'elle peut et doit jouer dans ces divers domaines, dont notamment celui de la protection du climat qui nous préoccupe aujourd'hui, de façon à pouvoir agir à travers nos parlements et gouvernements respectifs en proposant des résolutions et des solutions.

Ainsi les Etats développés qui ont pu optimiser l'exploitation de leurs ressources et qui bénéficient aujourd'hui d'une économie florissante ne doivent pas barrer la route aux régions qui aspirent à la sécurité alimentaire et à la prospérité, sous prétexte de politique climatique. C'est pourquoi parmi les enjeux qu'elle s'est fixés l'APF doit contribuer à assurer la pérennité des ressources tout en favorisant la croissance économique de chacun de ses membres. Croissance et gestion pérenne de l'environnement sont désormais les deux faces d'une même pièce. La politique climatique et le développement durable doivent aller de pair avec l'autonomie et la compétitivité économique.

C'est dans cet esprit que nous devons soutenir la mise en œuvre de stratégies de développement durable dans nos parlements. Profitons en particulier du réseau que constitue les parlements francophones pour lancer des initiatives de sauvegarde de la ressource essentielle à la vie qu'est l'eau.

Afin de faire un pas de plus vers la concrétisation de ces objectifs, la section suisse demande à l'assemblée de s'engager derrière une résolution afin d'inciter les gouvernements des pays faisant partie de l'espace francophone à tout entreprendre pour permettre de prévenir et d'atténuer les impacts des changements climatiques sur la santé et la sécurité des populations de cette planète.

C'est avec cet état d'esprit que la délégation suisse soutiendra le projet de résolution qui sera présenté à cette assemblée en souhaitant qu'il ne soit pas dénaturé par d'éventuels amendements allant à fin contraire.

Chers collègues parlementaires,

Ne commettons pas la même erreur d'appréciation que Voltaire en nous fermant les yeux et en refusant d'avoir une vision juste sur le long terme. Le Québec est bien plus que quelques arpents de terre comme notre planète est bien plus qu'une petite boule perdue au milieu de l'univers méritent mieux que cela. Décidons courageusement de mieux faire fructifier le capital que constituent nos ressources naturelles et nos paysages en le respectant afin de le conserver intact pour les générations futures.

Je vous remercie de votre attention.